

# **DELIBERATION**

## **SEANCE DU 10 JUILLET 2020**

*L'an Deux Mil vingt, le dix juillet, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALIGNY, se sont réunis à huis clos dans l'espace socioculturel, en application du 3<sup>ème</sup> article de la loi n°2020-290 du 23 mars deux mil vingt et des articles conformément aux articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

**ETAIENT PRESENTS** : MM, Alain BECQUART, Aimé CHEMINOT, Bernard CHORGNON, Marie MILLERAT-DALDIN, Delphine DESCHAUME, Franck DEUSS, Manon GAYET, Dominique GOVIGNON, Bernadette HATIT, Francis LEBLANC, Corinne TIERCE.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Delphine DESCHAUME

*Monsieur Francis LEBLANC, Maire a ouvert la séance.*

*Madame Delphine DESCHAUME a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal en application de l'article L.2121-15 du CGCT.*

*Monsieur le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 11 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie.*

*Monsieur le Maire a rappelé qu'en application de l'article R133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant, et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.*

*Le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L228 et R133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours. Il a indiqué que conformément à l'article L284 du code électoral, le cas échéant, l'article L290-1 ou L290-2, le conseil municipal devait élire 1 délégué et 3 suppléants.*

### ***Election des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs***

- **Election du délégué**
  - Nombre de votants..... 11
  - Nombre de suffrages déclarés blancs..... 1
  - Nombre de suffrages exprimés..... 10
- Majorité Absolue..... 6

Mr Francis LEBLANC, candidat, a obtenu 10 voix. Il a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour, et a déclaré accepter le mandat.

• **Election des suppléants**

• Nombre de votants.....	11
• Nombre de suffrages déclarés blancs.....	1
• Nombre de suffrages exprimés.....	10
Majorité Absolue.....	6

Mr Alain BECQUART, candidat, a obtenu 10 voix. Il a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour, et a déclaré accepter le mandat.

Mme Marie MILLERAT-DALDIN, candidate, a obtenu 10 voix. Elle a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour, et a déclaré accepter le mandat.

Mr Franck DEUSS, candidat, a obtenu 10 voix. Il a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour, et a déclaré accepter le mandat.

**Départ d'un locataire**

-----  
Mr le Maire informe le conseil municipal que le locataire du studio du 1<sup>er</sup> étage demeurant « 2 Route des sablons », à donner son préavis de départ à compter du 4 septembre 2020.

**Lettre de Mme RENAUD  
Marie Christine**

-----  
Mr le Maire donne lecture d'un courrier de Mme Marie Christine RENAUD, par lequel elle exprime son souhait de louer le local commercial pour créer un multiservices.

Actuellement ce local est toujours en location, même si ce commerce n'est plus ouvert.

Le conseil municipal charge Mr le maire de prendre contact avec le locataire, pour connaître sa décision sur l'avenir de ce commerce.

**Compte rendu  
commissions**

-----  
**Conseil Départemental du Cher** : Mr le Maire donne le compte rendu de la réunion avec les représentants du conseil départemental du cher en charge de l'Etang de Goule. Cette réunion était essentiellement axée sur la qualité de l'eau. Les problématiques évoquées sont l'agriculture, l'assainissement, la pêche, le réchauffement climatique. Le plan de gestion actuel arrivant à terme (tous les 5 ans), un nouveau plan va être déposé.

**Conseil d'école** : Mr le Maire donne le compte rendu du conseil d'école et précise que les effectifs pour la rentrée prochaine sont en légère augmentation.

La création d'un conseil municipal des jeunes à Valigny (essentiellement CM2 et collégiens) pourrait être envisageable dès septembre 2020.

## QUESTIONS DIVERSES

### **Apéros-Bus**

*Mr le Maire donne lecture d'un mail de Mr Hervé MIGNOT, Président de l'association « Les Bourre Bonnets » concernant les apéros-Bus de Valigny.*

*Ces manifestations se tiendront du 17 Juillet au 14 Août 2020, les vendredis soirs de 19h à 22h devant l'auberge « Le Relais de la Forêt ».*

*Un protocole sanitaire d'utilisation des espaces publics sera mis en place : sens de circulation, distanciation physique, gel hydro alcoolique....*

-----

### **Déjections canines**

*Mr le Maire informe le conseil municipal de problème de déjections canines sur les espaces publics. Après rendez-vous avec les propriétaires des chiens, ces derniers se sont engagés à ramasser tous les jours les déjections de leur animal.*

*Un projet d'arrêté municipal est conservé en réserve en fonction de l'évolution de la situation.*

-----

### **Lettre ONF**

*Mr le Maire informe le conseil municipal d'un courrier de l'ONF concernant le dépérissant de plus en plus d'arbres dans les forêts de Tronçais, Dreuille, Marcenat. Ce sont les hêtres et les pins sylvestres qui sont les plus touchés. Pour le moment, chênes sessiles ou pédonculés montrent un affaiblissement sur certains secteurs de forêt.*

*L'ONF prend le phénomène très au sérieux et a réuni des experts sur le terrain pour mettre en place un suivi de l'évolution de la situation. Ce sont les premiers signes visibles du changement climatique dans les forêts de l'Allier.*